

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Partenariat pour l'Emploi
22.59

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY****OBJET : Pacte d'objectifs pour l'emploi - Partenariats 2019 .**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué à l'économie et l'emploi, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le pacte d'objectifs pour l'emploi est un outil novateur et expérimental créé par le Département en 2017, qui se décline sous forme d'accords de partenariats signés entre le Conseil départemental et les acteurs économiques, visant à mobiliser ces derniers et les entreprises qu'ils représentent pour répondre à trois objectifs :

- 1- accompagner et amplifier l'action du Département en faveur de l'emploi, particulièrement pour les publics cibles relevant de ses compétences et de ses priorités (bénéficiaires du RSA, collégiens et jeunes en recherche d'emploi). Cela passe notamment par une implication du partenaire, qui participe aux événements organisés par le Département dans l'Accélérateur de l'emploi, sur le territoire et à travers les actions déployées au titre de ses politiques ;
- 2- apporter des éléments de réflexion et des réponses opérationnelles aux problématiques de l'emploi spécifiques à chaque filière ou bassin d'emploi ;
- 3- faire émerger des initiatives nouvelles, fondées notamment sur (1) la détection d'emplois dans les entreprises, (2) l'information et l'accompagnement de ces dernières sur les dispositifs permettant de mieux recruter, (3) l'organisation d'opérations originales facilitant le rapprochement et la mise en relation des demandeurs d'emplois et des collégiens avec les entreprises et le monde économique.

Très concrètement, le pacte d'objectifs pour l'emploi s'articule autour des quatre grandes familles d'actions suivantes :

- 1- participation aux initiatives menées par le Conseil départemental en faveur de l'emploi auprès des publics cibles (bénéficiaires du RSA, collégiens et jeunes en recherche d'emploi) ;
- 2- organisation d'événements divers sur site (ateliers collectifs, co-working, job dating, tables rondes,...), ayant pour objet de rapprocher l'offre et la demande d'emploi ;
- 3- mise en place d'opérations en direction des entreprises, par filière, secteur ou bassin d'emploi, afin de mesurer les freins et les difficultés de recrutement et de proposer des solutions en la matière ;
- 4- mobilisation en faveur des publics cibles, soit à travers d'initiatives originales en direction du public (parrainage, immersion, simulation d'entretien, mise en situation, accueil en entreprise,...), soit *via* une intervention auprès des accompagnateurs à l'emploi.

En 2017 et 2018, 99 pactes ont été signés pour un montant global de subventions de 1 363 000 € avec des structures intervenant dans les domaines suivants :

- associations de zones d'activités ;
- accompagnement à la création d'activités pour les personnes éloignées de l'emploi ;
- groupements et représentants d'entreprises.

Les actions menées dans le cadre des pactes d'objectifs pour l'emploi sont notamment : des jobdating, des forums de l'emploi organisés sur les territoires, des séances d'information collective sur la création d'activité, une mobilisation des entreprises pour des simulations d'entretiens, de l'immersion, des sessions de découverte des métiers, du parrainage,...à destination des publics cibles, un travail auprès des entreprises en vue de les accompagner dans leurs besoins de recrutement, agrémenté de réflexions et d'études sur la problématique de l'emploi.

Les pactes d'objectifs pour l'emploi ont ainsi permis :

- de faire émerger des initiatives nombreuses et variées sur le thème de l'emploi ;
- d'inciter des acteurs économiques à s'investir sur le champ de l'emploi, au-delà de leurs missions traditionnelles ;
- de décroiser des univers trop souvent étanches.

Au regard de ces résultats, il est proposé de maintenir ce dispositif en 2019, avec, dans le présent rapport les 12 premiers pactes, pour un montant global de subventions de 168 000 € (cf. tableau joint).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

LISTE DES PACTES D'OBJECTIFS 2019

SECTEUR	NOM	COMMUNE	SUBVENTIONS 2018	SUBVENTIONS 2019
Accompagnement à la création d'activités pour les personnes éloignées de l'emploi.	Le Carburateur (Pole Métropolitain pour l'Entrepreneuriat)	Marseille	27 000 €	27 000 €
	Accès Conseil	Marseille	20 000 €	20 000 €
	Entrepreneurs et Associés	Marseille	25 000 €	25 000 €
	Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)	Marseille	10 000 €	10 000 €
	COSENS	Marseille	15 000 €	15 000 €
	Association de Gestion de l'Incubateur Multimédia	Marseille	10 000 €	10 000 €
Associations de zones d'activités	Association de la zone d'activités de Lambesc Entreprendre Ensemble - AZALEE	Lambesc	4 000 €	5 000 €
	Athelia	La Ciotat	22 000 €	22 000 €
	La Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée	Marseille	15 000 €	15 000 €
	Fédération des Entrepreneurs du Pays Salonnais	Velaux	10 000 €	10 000 €
	Aubagne La Penne sur Huveaune Activités - ALPHA	Aubagne	5 000 €	5 000 €
	Association Parc de Napollon	Aubagne	4 000 €	4 000 €
TOTAL			168 000 €	168 000 €